

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2008

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

- EST INFORME des décisions prises par Madame la Maire en vertu de l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- APPROUVE le compte rendu du Conseil Municipal du 13 novembre 2008 A LA MAJORITE.
- AUTORISE Madame la Maire à signer la convention avec la base aérienne 921 de Taverny *A L'UNANIMITE*, pour la désignation d'un chargé de mission..
- ENTEND le bilan du Téléthon 2009.
- ENTEND le rapport du délégataire du marché d'approvisionnement de la Challe.
- ADOPTE le Budget Prévisionnel de l'exercice 2009 qui s'équilibre en dépenses et recettes, pour l'une et l'autre des sections du budget aux montants suivants :

. section de fonctionnement : 21 189 208,00 €, . section d'investissement 3 606 396,00 €

TOTAL 24 795 604,00 € - *A LA MAJORITE*.

- FIXE les tarifs des services publics communaux pour l'année 2009 A L'UNANIMITE.
- Dans le cadre de la réhabilitation et restructuration de la Maison de la Challe :
  - CONFIRME l'avis de la Commission d'Appel d'Offres et AUTORISE Madame la Maire à signer l'avenant n°2 au lot n°1 et tout document afférent *A L'UNANIMITE*.
  - ACCEPTE l'estimation définitive du coût prévisionnel des travaux à 2 708 200,00 € HT, et AUTORISE Madame la Maire à signer l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre arrêtant la rémunération du Maître d'œuvre à 257 298,00 € HT *A LA MAJORITE*.
- FIXE les taux des bourses communales 2008/2009 et APPROUVE la liste des bénéficiaires *A L'UNANIMITE*.
- AUTORISE Madame la Maire à signer le renouvellement de la convention d'accueil des enfants de Neuville sur Oise dans les équipements d'accueil de loisirs d'Eragny *A L'UNANIMITE*.
- ADOPTE le nouveau règlement intérieur de la Ludothèque A L'UNANIMITE.
- ADOPTE le nouveau règlement intérieur de la Bibliothèque A L'UNANIMITE.
- ENTEND le rapport sur l'eau.
- ENTEND le bilan Quinzaine de la Qualité de la Vie 2009.

- AUTORISE Madame la Maire à signer les conventions de coopération à intervenir entre la Base de Loisirs de Cergy-Neuville et le parc urbain Bangr'weeogo et entre l'association des Solidarité Pompiers Eragny Burkina (SPEB 95) et la Brigade nationale des sapeurs pompiers du Burkina-Faso *A L'UNANIMITE*.
- DECIDE de supprimer un poste d'Ingénieur Territorial et de créer un poste d'Attaché Territorial *A L'UNANIMITE*.
- APPROUVE la fixation de la journée supplémentaire de travail au titre de la solidarité au lundi de Pentecôte *A L'UNANIMITE*.
- ADOPTE la motion de soutien au personnel de l'hôpital de Pontoise pour le maintien de la qualité du service public *A L'UNANIMITE DES VOTANTS*.
- ADOPTE la motion pour le financement du logement social qui sera adressé à tous les parlementaires *A L'UNANIMITE DES VOTANTS*.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23H55.

<u>Présents</u>: Madame Dominique GILLOT, Maire, Messieurs, Mesdames, Roland GROS, Francette GAUDIN, Gérard BURN, Pierrette BORGNE, Dominique RAMSI, Pierre MATHEVET, Yannick MAURICE, Mehdi NEDJADI, Adjoints au Maire, Bernard ROUSSEL, Guy PRUDON, Djibrirou CISSE, Conseillers Municipaux Délégués, Hélène CHATILLON, Nicole GUGELMANN, Béatrice FURET, Jean-Pierre PARAY, Sylvie BRIGANDAT, Maria-Térésa FORME, Philippe RELIN, Jimmy ZE, David GANDON, Chantal BAGGIO, Jean-Pierre HARDY, Monique MERIZIO, Claude THOMAS, Joëlle MARTINEZ, Frédérick TOURNERET, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

## Absents excusés et représentés :

Monsieur P. BORCIER
Madame C. MARSILE
Monsieur G. DEL FRANCO
Monsieur E. CARRON
Madame C.NAVARRO
a donné pouvoir à Madame D. GILLOT
a donné pouvoir à Monsieur P. RELIN
a donné pouvoir à Madame F. GAUDIN

Absente excusée: Madame O. FEZZANI

Madame Yannick MAURICE a été désignée comme Secrétaire de séance.